

MAIRIE DE MIREFLEURS



FLASH INFO

N° 29 - mars 2025



L'édito du Maire

Chères Mirefleuriennes, Chers Mirefleuriens,

Après une année politique 2024 particulièrement instable et en ce début 2025, notre commune va pouvoir, enfin, établir son budget !! Ce travail important est en cours et fera l'objet de pages spéciales dans le futur numéro du Flash Infos. En tout état de cause, la municipalité poursuivra ses efforts dans la maîtrise de ses dépenses.

Parallèlement, des actions de sécurité sont menées : la mise en place de la participation citoyenne (du type Voisins Vigilants mais gratuite), la mise en œuvre de la fourrière automobile pour s'attaquer aux stationnements abusifs ou dangereux, l'installation de chicanes sur la route vers Saint-Maurice-ès-Allier pour abaisser la vitesse excessive de certains conducteurs, l'actualisation du Plan Communal de Sauvegarde, dans le domaine des vents violents en particulier, etc.

Pour une meilleure vie au quotidien de tous les habitantes et habitants de notre commune, d'autres projets sont à l'étude : amélioration d'accès de bâtiments et espaces publics pour les personnes en situation de handicap, ateliers pour les personnes âgées, réfection de voiries, choix de la qualité pour les expositions, etc.

Malgré un contexte budgétaire contraint, ces quelques exemples illustrent la volonté de vos élus à continuer à œuvrer pour le bien commun de notre village.

Le Conseil municipal, les membres du CCAS, du Comité culturel et l'ensemble du personnel communal continueront à s'impliquer pour que MIREFLEURS puisse être une commune où il fait bon vivre !!

Au nom de l'équipe municipale.
Le Maire,

Richard Vega

Voeux de la municipalité

Dimanche 26 janvier, le maire Richard VEGA, a exprimé les vœux de la municipalité à l'Espace Culturel, en présence d'élus locaux, dont Delphine LINGEMANN, députée de la circonscription, Antoine DESFORGES, conseiller départemental et 1^{er} vice-président de Mond'Arverne. Le maire a profité de cette occasion pour rappeler les actions municipales de l'an passé, notamment l'aménagement du quartier de Quercy avec les travaux effectués devant l'école maternelle et l'ouverture d'un cabinet de kinésithérapeutes privé. Il a tenu également à remercier le Comité Culturel et les associations pour leurs activités qui dynamisent la commune. Pour finir, il a évoqué les grands événements de l'année 2025, avec l'édition de la première fête du jeu sur Mirefleurs le 24 mai prochain et l'organisation des balades remarquables organisées par le journal La Montagne, en octobre prochain, qui mettra un coup de projecteur sur le territoire.



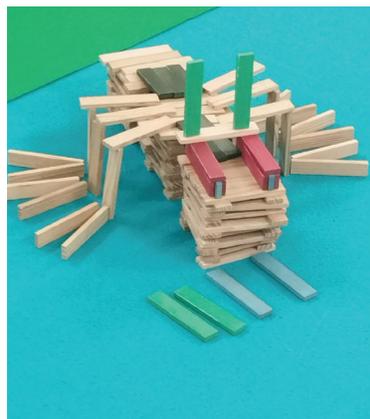
Hommage

À l'heure où nous bouclions la rédaction des articles, nous avons appris le décès de Jean-Louis Russo, élu de la commune de 1995 à 2008 et de Geneviève Cohade, agent des écoles de 2005 à 2019, tous les deux bien connus de nombreux mirefleuriens. Nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles.

ÉCOLE JEUNESSE

Journée KAPLA à l'école maternelle

Le jeudi 13 février, les enfants de la maternelle ont pu profiter d'une journée spéciale jeu de construction Kapla. Un animateur de LYON est venu à l'école. Les trois classes de la petite à la grande section se sont relayées pour construire des animaux en Kapla. Le résultat fut surprenant car à la fin de la séance, fourmis, mille-pattes, singes, oiseaux, serpents, girafes, ont envahi notre salle de motricité pour le plus grand bonheur des élèves. Très belle journée pour les enfants !



Une bibliothèque confortable

Depuis le début d'année, les élèves de l'école élémentaire peuvent profiter d'une bibliothèque agréable et fonctionnelle au sein de l'école. En effet, suite à des travaux de restauration effectués par la municipalité, un aménagement financé par l'OCCE, l'ELAN et la mairie, les élèves peuvent aller lire paisiblement sur des coussins au gré de leurs envies.

Des livres ont aussi été donnés par les parents sur une initiative des parents élus. Il reste à les trier mais ils seront bientôt rangés et lus.



Stage Multi-activités 2025

Le stage multi-activités est reconduit cette année. Il se déroulera dès la première semaine des vacances estivales, du lundi 7 au vendredi 11 juillet. Il s'adresse prioritairement aux jeunes mirefleuriens scolarisés du CE1 à la 6^e, le nombre de places restant limité à 48. Les inscriptions sont prévues dans la 2^e quinzaine du mois de mai.

SÉCURITÉ PRÉVENTION

Mise en place d'une fourrière de véhicules



Dans le cadre d'un groupement coordonné par la Commune de Vic-le-Comte et constitué de 19 communes du territoire de Mond'Arverne Communauté, un service de fourrière de véhicules est mis en place depuis le 1^{er} janvier 2025 pour une durée de 3 ans. Ainsi, suite à la procédure d'attribution réalisée par les services de la commune de Vic-le-Comte, Mirefleurs a signé une convention avec le garage Concordet afin d'assurer la gestion de cette fourrière. Le prestataire se voit ainsi confier les tâches d'enlèvement, de gardiennage et de restitution des véhicules enlevés.

Pour rappel, **un véhicule peut être mis en fourrière dès lors que son stationnement est considéré comme gênant** (emplacement réservé GIG-GIC par ex.), **abusif** (stationné au même endroit + de 7 jours consécutifs), ou **dangereux** (dans un virage par ex.).

Le coût d'une mise en fourrière de sa voiture pour le contrevenant sera de 119,20 € pour l'enlèvement et 6,31 €/jour de garde, en plus du paiement de l'amende pénale d'un montant de 35 euros à 135 euros.

La restitution des véhicules est possible au Garage Concordet à CHAMPEIX de 7h à 19h du lundi au samedi et de 7h à 12h le dimanche, après le paiement des frais d'enlèvement auprès de la fourrière automobile et l'obtention d'une mainlevée ; mainlevée à obtenir auprès des forces de l'ordre ayant prescrit la mise en fourrière sur présentation de l'attestation d'assurance en cours de validité, de la carte grise du véhicule concerné et du permis de conduire.

Les véhicules non récupérés dans les délais impartis, suite à l'envoi d'une lettre recommandée, sont expertisés et estimés puis mis à la vente ou détruits suivant leur valeur.

La Police Municipale et la Gendarmerie Nationale sont habilitées à procéder aux mises en fourrière des véhicules.

Pour tout renseignement, merci de contacter l'accueil de la mairie au 04.73.39.94.21 ou la police municipale au 06.30.50.71.48.

Bilan interventions des pompiers

Les pompiers du centre de secours des Martres-de-Veyre ont réalisé 578 interventions en 2024 sur leur secteur mais également à l'extérieur. Merci à eux !

Secteur 1^{er} appel :

Les Martres : 210

Veyre-Monton : 133

Mirefleurs : 97

Corent : 19

Busséol : 6

Hors secteur :

Vic le Comte : 49

St Amant : 12

Tallende : 4

St Georges sur Allier : 5

Issoire : 3

Plauzat : 2

La Roche-Noire : 1

Cournon : 1



Présentation de la Protection Civile aux Mirefleuriens



Le 1^{er} mars dernier, la Protection Civile célébrait sa journée mondiale.

À cette occasion, plusieurs initiatives sur le département étaient proposées au grand public dans le but de lui faire découvrir les missions de l'association. Ce fut le cas à Mirefleurs où Camille et Francis, deux bénévoles de l'antenne du Puy-de-Dôme, ont proposé aux habitants de la commune de s'initier aux gestes qui sauvent. Ils ont présenté les différentes actions de soutien aux populations sinistrées sur lesquelles la Protection Civile se trouve de plus en plus engagée. Ce fut aussi l'occasion pour l'un des intervenants de partager son expérience à Mayotte où il s'est rendu pendant 2 semaines suite au passage du Cyclone Chido.

Toutes les missions de la Protection Civile sont détaillées sur le site internet www.adpc63.com

TRAVAUX ENVIRONNEMENT

Installation d'une chicane sur la RD1 en direction de Saint-Maurice-ès-Allier

Fin 2023, des comptages de véhicules avaient été effectués sur la RD1 au niveau de la sortie de la zone du Daillard et de la rue Roche Farnioux. Ces derniers avaient mis en avant des vitesses excessives, sensation relayée par les riverains qui remontaient également un manque de sécurité pour sortir de la zone artisanale.

Pour information, les vitesses relevées en 2023 affichaient :

- un V85 égal à 83 km/h dans le sens de sortie
- un V85 égal à 71 km/h dans le sens de rentrée

(V85 définissant la moyenne des vitesses relevées sans comptabiliser les 15 % les plus élevées)

La mise en place d'une chicane mobile avait confirmé une certaine efficacité et permettait donc d'acter des travaux

de sécurisation par le Conseil Municipal et le Conseil Départemental.

Selon les préconisations des services de la DRAT, Direction Routière et d'Aménagement Territorial (notamment concernant la hauteur des bordures prévues pour le passage éventuel d'un convoi exceptionnel), la mise en place d'une chicane fixe a été réalisée par le SIVOM du 25 au 27 février dernier. Préalablement les panneaux d'entrée et de sortie de la commune avaient été déplacés de 130 m vers le sud.

Vu les comportements observés suite à la mise en place de cet aménagement, un renforcement du marquage au sol a été effectué.

Montant des travaux (matériaux et main d'oeuvre) : 9 800 € TTC



Déploiement des compteurs communicants

Le déploiement des compteurs d'eau communicants (même type que pour l'électricité ou le gaz) va débuter prochainement sur l'ensemble des communes du Syndicat Mixte de l'Eau (SME).

Dans le cadre de la mise en service des compteurs d'eau connectés, SUEZ, ou son prestataire agréé, interviendra sur les compteurs de la commune de Mirefleurs à compter du 1^{er} semestre 2026.

En parallèle, SUEZ travaille à la mise en place d'un système d'antennes-concentratrices. À l'issue de la pose de ce réseau, l'ensemble des données de consommation des compteurs équipés pourra remonter sur les systèmes d'informations : application abonnés, collectivités, industriels et délégataire pour la facturation et l'exploitation des réseaux.

En amont de ces campagnes de renouvellement, un courrier d'information avec un descriptif sera affiché en mairie et diffusé sur l'ensemble des canaux de communication.

Une information sera ensuite adressée individuellement à chacun des abonnés.



Travaux Place de la Molle



La place de la Molle a bénéficié d'une remise en état provisoire. Le jeudi 6 mars dernier, l'entreprise CTPP a enlevé la racine, comblé les trous et mis en place un enduit bicouche.

Pourquoi parle-t-on de provisoire ? Il était nécessaire de réparer cet espace de circulation partagé mais le projet exposé lors du PAD (Programme d'Aménagement Durable), qui pourrait reconfigurer complètement la place, n'incitait pas à faire des dépenses trop conséquentes si l'aménagement devait voir le jour à moyen terme.

Un marquage au sol sera réalisé lorsque l'espace aura été circulé et donc stabilisé.

Montant des travaux : 6 480 € TTC (CTPP)

Service de collecte des encombrants

Depuis le 13 janvier 2025, le SBA a mis en place un nouveau service de collecte des encombrants à domicile, au tarif de 30 €, sur simple appel téléphonique, pour répondre aux besoins de ses usagers qui ne peuvent pas se rendre sur les points de collecte (déchèteries et pôles de valorisation). Cette prestation, déléguée à des associations et entreprises d'insertion par l'emploi réparties par secteur géographique, est assurée par La Ressourcerie du Pays d'Issoire pour les communes de Mond'Arverne desservies par le SBA (dont Mirefleurs fait partie).

S'il souhaite faire évacuer des encombrants, l'utilisateur est invité à contacter le SBA par téléphone ; une inscription est obligatoire, en précisant la liste des déchets à enlever.

Pour réserver un créneau, l'utilisateur doit contacter le 04 73 64 74 44 du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 9h à 12h. Un rendez-vous lui sera proposé sous un délai d'un mois maximum, pour l'enlèvement de ses encombrants au jour et heure définis, dans la limite de 3m³ et avec un minimum de 0,5m³ (ce rendez-vous sera confirmé par le

Je ne peux pas aller en déchèterie ?

Le SBA collecte mes encombrants

Inscription obligatoire au 04 73 647 444
Service de collecte des encombrants facturé 30€
Réservé aux particuliers
Mini : 0.5 m³ et maxi : 3m³

Acceptés :
Electroménager
Petit électroménager
Meubles
Vélos ou trottinettes
Literie
Matelas
Matériel de sport
Autre objet non dangereux excédant la taille du coffre d'une voiture

Interdits :
Produits dangereux ou toxiques
Pneumatiques
Déchets verts et alimentaires
Armes, munitions, artifices
Ivoire, corail
Gravats
Matériaux
Véhicules hors d'usage
Les pulvérisants
Les déchets contaminés par puces, mites, punaises, etc.

prestataire). Un bon d'enlèvement lui sera remis et une facture lui sera transmise par le Trésor Public.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site du SBA : <https://www.sba63.fr>.

Encore et toujours des incivilités !

Comme nous avons l'habitude de le rappeler à qui veut l'entendre, si la commune et ses agents municipaux sont bien en charge de la salubrité publique, cette dernière est également dépendante de ce que les habitants veulent bien en faire. Il est déplorable, à l'époque où la sauvegarde de la planète (ou plutôt de ses habitants) est souvent mise en avant, que certaines personnes n'aient pas encore conscience de leur comportement et surtout de leur bêtise !!

Les Points d'Apports Volontaires (PAV) situés sur Mirefleurs sont gérés par le SBA et non par la commune. Celui de la place Jean DOMAT est cassé (on se demande bien pourquoi...) ? Qu'à cela ne tienne, au lieu d'en chercher un autre, on dépose sur la chaussée... quelqu'un ramassera (« on paie des impôts »). Le SBA a été plusieurs fois contacté et les réparations ont fini par être effectuées.



Les espaces aménagés sont propres quand on arrive et utilisables pour le plus grand nombre ? Tant mieux, on se les approprie en descellant les bancs, en faisant un barbecue (ce qui est interdit sur la voie publique) et on laisse les déchets sur place... quelqu'un ramassera (« on paie des impôts »).

Cet article vous fera grâce des crottes de chiens non ramassées, des déchets laissés sur la chaussée, des poubelles communales remplies de force pour ne pas ramener ses propres déchets chez soi, des dépôts sauvages et autres graffitis trouvés sur l'espace public. En dehors du manque total de respect envers les équipes municipales qui travaillent pour vous, il est dommage de constater que la propreté de notre village ne soit pas l'affaire de tou(te)s.

CULTURE MANIFESTATIONS

Quoi de mieux que rire ?

Pour la 3^e année consécutive, bonne humeur, joie et rire ont occupé l'Espace culturel Dr Claude Roubille. En effet, Marie-Laure Bourbon, rigologue, a de nouveau répondu favorablement à l'invitation du Comité Culturel en animant, vendredi 07 février en soirée, un atelier « rigologie ».

26 participants ont découvert ou redécouvert cette activité et ont ainsi apprécié les bienfaits du rire en pratiquant des jeux et exercices de respiration et de concentration.

Pour exemples : le jeu du « tic-tac coucou », basé sur un échange de balles de couleurs, a demandé beaucoup de concentration et de coordination... non sans mal, faut-il le reconnaître ! Le jeu de reproduction des émotions (joie, tristesse, colère, surprise...) a nécessité la réalisation improvisée d'étranges mimiques et différentes onomatopées afin de provoquer le rire de façon naturelle et spontanée. Des jeux de respiration pour comprendre le rôle du diaphragme, et la pratique de danses pour apprendre à occuper un espace déterminé, ont également été proposés. La bienveillance et l'active participation du groupe ont permis à chacun de lâcher-prise et d'évacuer une bonne dose de stress.



En fin de séance, chacun a pu exprimer son ressenti et les élogieuses remarques ne manquaient pas : défoulement, apaisement, incroyable découverte, soulagement, et même soif et chaleur, tant cette séance fut tonique.

Le pot convivial qui a clôturé cette belle soirée a permis d'interroger Marie-Laure sur cette discipline encore peu connue. Mais sachez qu'un atelier Rigologie ne se raconte pas facilement, il se vit pleinement donc rendez-vous l'année prochaine.

Fête du jeu

Le Comité Culturel, associé à la section Jeux de l'Amicale du Foyer, vous invite à participer à la première édition de la Fête du Jeu, **samedi 24 mai**, dans le cadre de la journée mondiale du jeu. Plusieurs salles seront dédiées à cette activité et si la météo est avec nous, il y aura également des parties organisées en plein air.

Petits ou grands, en famille ou en solo, venez passer un moment ludique et découvrir ou retrouver une multitude de jeux divers et variés. Il y en aura pour tous les goûts !

Bien entendu, des animateurs seront là pour expliquer les règles du jeu si nécessaire. Le programme complet sera diffusé début mai.



Maxi'Mômes fait danser les enfants

Samedi 15 février, le préau de l'école élémentaire s'est transformé en piste de danse. Maxi'Mômes, la section jeunesse de l'Amicale du Foyer, organisait un bal masqué destiné aux petits mirefleuriens. Une quarantaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, ont pu ainsi durant 3 bonnes heures s'amuser et donner libre cours à leur imagination au son des musiques les plus variées. À intervalles réguliers, les organisateurs avaient prévu de petites animations du type chorégraphies ou jeux qui ont tenu en haleine les petits mais aussi les grands.

Les sommes d'argent collectées par les inscriptions, les ventes de boissons et de crêpes, permettront la mise en œuvre de futurs projets destinés aux enfants.



Le marché du printemps

Comme de coutume, le prochain marché saisonnier se tiendra **JEUDI 27 MARS** sur l'esplanade George Onslow, de 16h à 20h. Une quinzaine de commerces seront réunis pour vous accueillir et vous proposer leurs produits de bouche mais pas seulement ! Ce marché festif sera bien entendu agrémenté par la présence du jeune accordéoniste, Luca Michard.



► Journée santé bien-être

Le 11 avril, en collaboration avec le Clic de Billom et 5 professionnels de la santé, une journée sera organisée sur la thématique du bien-être. Une invitation sera envoyée à toutes les personnes de plus de 60 ans.

► Après-midi récréative

Les prochains rendez-vous des après-midis récréatives auront lieu à la salle des Aires : 21 mars, 11 et 25 avril, puis 16 et 30 mai.

► Repas « printemps des aînés »



Le repas des aînés aura lieu le 30 mars à l'Espace Culturel Dr Claude Roubille. Un courrier a été envoyé aux personnes concernées début mars. Le repas et le service seront assurés par Franck, restaurateur sur la commune, et son équipe. Une animation musicale a également été prévue.

" PRESERVER SON CAPITAL SANTE "

Vendredi
11 Avril 2025

9h-12h
13h30-16h30

MIREFLEURS

MAIRIE

Esplanade George Onslow



Prenez soin de vous
A destination
des plus de 60 ans

JOURNEE GRATUITE DE PREVENTION SANTE

sur rendez-vous avec des professionnels

CONSEIL, DEPISTAGE, CONTROLE

(VISION, AUDITION, GLYCÉMIE, CHOLESTÉROL, TENSION ARTERIELLE BILAN DIETETIQUE, ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE)

INITIATION A LA SOPHROLOGIE

Inscription au CLIC de BILLOM 04 73 60 48 85



Nouveaux horaires de permanences des infirmières à la Maison de Santé, 2 rue de Quercy : du lundi au vendredi de 8h45 à 10h00.

